

Cette procédure concerne les candidatures voie scolaire ou alternance en BTS MCO (Bac +2), en Bachelor RMC spécialisé en Acquisition Numérique (Bac +3) et en Mastère IA (Bac +5).

Toutes les informations relatives à l'offre de formation et aux inscriptions sont téléchargeables sur le site de l'établissement dans la rubrique « Inscription ».

## Candidature en BTS MCO

### ETAPE 1

De **Janvier** à **Mars** les étudiants souhaitant intégrer le BTS MCO voie scolaire ou alternance doivent candidater directement via [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)

Dès avril et si vous n'avez pas postuler sur Parcoursup vous devez vous adresser directement à l'administration du campus : [veroniquedruon@sacrecoeur-amiens.org](mailto:veroniquedruon@sacrecoeur-amiens.org)

### ETAPE 2

Nous vous contactons pour un rendez-vous au campus

### ETAPE 3

A l'issue de l'entretien, trois décisions sont possibles :

- Candidature acceptée
- Candidature en attente (plusieurs cas possibles expliqués lors du rendez-vous)
- Candidature refusée

### ETAPE 4

Vous recevez la décision par mail.

Si vous êtes accepté, nous vous communiquons le lien pour réaliser votre inscription en ligne.

### ETAPE 5

Le dossier est finalisé L'inscription devient ferme et définitive dans la classe souhaitée sous réserve de l'obtention du diplôme requis pour la section demandée.

## Candidature en Bachelor RMC spécialisé en Acquisition Numérique et Mastère IA

Vous devez directement candidater via la plateforme NetYParéo.

Pour y accéder c'est très simple, il vous suffit de cliquer sur « **Préinscription Bachelor ou Mastère en alternance** » et de compléter votre demande.